



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 mai 2020

Convocation : Vendredi 15 mai 2020

Le **MARDI VINGT SIX MAI DEUX MIL VINGT**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Salle des Quatre Vents à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, CHATARD Christophe, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, MINARD Frédéric, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle.

La totalité du conseil est représentée.

Cyrielle TOURISSEAU est élue secrétaire de séance.

Jean-Michel DUBIEF, maire sortant, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur présence. Il félicite l'ensemble des conseillers tous élus le 15 mars dernier dès le premier tour de scrutin et plus particulièrement celles et ceux qui sont élus pour la première fois.

Il poursuit en remerciant particulièrement les personnes de l'ancienne équipe n'ayant pas souhaité renouveler leur mandat et rappelle leur carrière au sein du conseil municipal :

- Michel VEILLARD : 37 ans de conseil municipal
- Denis PINEAU : 37 ans de conseil municipal
- Patrick PINGUENET : 31 ans de conseil municipal
- Frédérique BAUER : 19 ans de conseil municipal
- Guillaume PICHARD : 12 ans de conseil municipal
- Michel BILLON : 12 ans de conseil municipal

Et une pensée particulière pour Marie-Odile CORDEAU qui nous a quittés au cours du dernier mandat et qui avait passé 15 ans au sein du conseil municipal.

Jean-Michel DUBIEF enchaîne ensuite sur un rappel de quelques dossiers qui ont marqué le conseil municipal précédent :

- Aménagement de la place St Martin
- Aménagement de la rue d'Orléans et notamment de la mare
- Réfection de l'Église
- Réfection de la voirie dans différents secteurs
- PLU communal et PLUi adopté le mois dernier (une enquête publique aura lieu en fin d'année)

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

Par conséquent, Bruno ORSINI prend la présidence du Conseil Municipal, en vue de procéder à l'élection du Maire.

Cyrielle TOURISSEAU est élue en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Il est procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal : Bruno ORSINI ; Virginie MARCHAND ; Frédéric MINARD ; François SEILLE ; Gérard CLAVIER ; Xavier BRUNEAU ; Stéphanie LEGRAND ; Claude AGOSTO ; Cyrielle TOURISSEAU ; Jean-Philippe BESNARD ; Roland BODA ; Jean-Michel DUBIEF ; Christophe CHATARD ; Stéphane RIDET ; Benjamin LIBERT

Bruno ORSINI dénombre 15 conseillers régulièrement présents et constate que le quorum posé par l'ordonnance du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19 est respecté.

Monsieur ORSINI sollicite Benjamin LIBERT et Virginie MARCHAND comme assesseurs. Ils sont élus à ce poste à l'unanimité.

ELECTION DU MAIRE

Monsieur ORSINI procède à l'appel aux candidatures pour le poste de Maire.

Jean-Michel DUBIEF se déclare candidat. Ainsi les conseillers municipaux sont invités à passer au vote

Après vote à bulletin secret et dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Votes pour Jean-Michel DUBIEF : 13
- Votes blancs : 02

A l'issue du premier tour de scrutin, Jean-Michel DUBIEF est élu maire à la majorité absolue, a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Après avoir remercié ses collègues pour la confiance qu'ils lui ont témoignée, il rappelle les actions à mener pour le mandat à venir :

- PLUi : carence d'évolution de la population à combler : la commune n'a pas accueilli plus d'habitants ces dernières années. Envisager de développer un lotissement/
- Maintien et développement des entreprises : la commune possède un tissu d'entreprises non négligeable : 120-150 emplois sont proposés sur la commune. Gros projet autour de l'usine d'incinération qui implique des créations d'emplois et de richesses (pour la commune et la communauté de communes).

- Conforter et développer les associations : notamment en offrant des équipements de bonne qualité.
- Conforter le tissu commercial
- Garder la présence médicale : il faut se préparer au départ en retraite du Dr Dentu dans les années à venir. Or on sait que la présence médicale dans les milieux ruraux est difficile à maintenir. Il faut donc attirer de nouveaux médecins via des locaux attractifs.
- Communication : à développer. D'ailleurs M. CAVART, co-fondateur de l'agence Écrire et dire est présent dans le cadre du Moulin à Paroles, magazine lancé lors du précédent conseil. Il ne faut pas hésiter à développer la communication comme par exemple autour du Moulin pour faire connaître et rayonner la commune de Ouarville.

Monsieur le Maire invite les conseillers à s'exprimer sur le nombre d'Adjoints au Maire à élire et explique que les différents projets en cours et tous ceux proposés au cours de la campagne nécessitent un investissement en temps et en personne très important.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Il est demandé au Conseil Municipal de maintenir quatre postes d'Adjoints, conformément à l'article L 2122-7 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que « le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de fixer le nombre d'adjoints au Maire à QUATRE.

ELECTION DES ADJOINTS

Élection du Premier adjoint

Sera délégué pour :

- Remplacer le maire en cas d'absence
- Délivrer tous les certificats et signer toutes les pièces, tous les actes administratifs et notariés

Sera chargé :

- Des finances et de l'exécution du budget en collaboration avec le maire
- Du réseau d'eau potable
- Du réseau d'assainissement, du fonctionnement de la station d'épuration et des stations individuelles
- Gestion du site internet en appui avec Mathilde

Candidat : Frédéric MINARD

Vote à bulletin secret

- 11 votes pour Frédéric MINARD
- 4 votes blanc

Frédéric MINARD est élu 1^{er} adjoint.

Election du deuxième adjoint

Sera chargé

- De la surveillance, de la propreté et de la sécurité de la commune
- De l'embellissement de la commune
- De l'organisation du travail des agents des services techniques
- De l'éclairage public
- Du cimetière

Candidat : Bruno ORSINI

Vote à bulletin secret

- 12 votes pour Bruno ORSINI
- 3 votes blanc

Bruno ORSINI est élu 2^e adjoint.

Election du troisième adjoint

Sera chargé

- De la communication et notamment du Ouarville Info et du Moulin à Paroles
- Des relations avec les associations
- De tout ce qui concerne l'enfance et la jeunesse
- Des animations et des réceptions organisées par la commune

Candidate : Claude AGOSTO

Vote à bulletin secret

- 12 votes pour Claude AGOSTO
- 3 votes blanc

Claude AGOSTO est élue 3^e adjointe.

Election du quatrième adjoint

Sera chargé :

- Des bâtiments communaux (entretien suivi de chantier) et de la gestion de la Salle des 4 Vents
- De la gestion et du fonctionnement de l'APC et de la Bibliothèque
- Des animations socio-culturelles
- De l'action sociale et de la solidarité

Candidats : François SEILLE et Roland BODA

Roland BODA intervient en regrettant que le profil d'adjoint « culture » ait disparu, ne pensant pas pouvoir se présenter ainsi.

Jean-Michel DUBIEF répond en expliquant que l'éclatement des rôles entre opérationnel complet et initiatives permet une meilleure répartition des tâches sans occulter le volet culture.

Vote à bulletin secret

- 12 votes pour François SEILLE
- 1 vote pour Roland BODA
- 2 votes blanc

François SEILLE est élu 4^e adjoint.

L'équipe municipale est désormais au complet.

DESIGNATION DES DEUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Ouarville a le droit à un titulaire et un suppléant, ils sont choisis dans l'ordre du tableau de la commune.

Titulaire : Jean-Michel DUBIEF, Suppléant : Frédéric MINARD

QUESTIONS DIVERSES

Lecture de la Charte de l'élu local par Jean-Michel DUBIEF.

Le prochain conseil municipal devra désigner les membres des différentes commissions et lancer les premières décisions.

Avant de conclure la séance, Jean-Michel DUBIEF présente un devis qu'il a obtenu l'après-midi même pour des travaux sur le hameau d'Edeville. En effet, le réseau d'eau a été refait précédemment et la voirie a souffert, il est nécessaire de refaire une couche pour uniformiser. Ayant appris que le Conseil Départemental allait refaire la route départementale qui traverse le hameau, renseignements ont été pris par Jean-Michel DUBIEF et François SEILLE pour refaire la Rue de la Mulande qui est communale dans l'optique de garder une uniformité des sols.

Enro+ réalisera les travaux pour le Conseil Départemental le 08 juin prochain, ils ont proposé un devis pour les 1200m² à la charge de la commune : 3652.00€ HT – 4262.40 € TTC. Le tarif est celui qui est appliqué au Conseil Départemental. De plus, l'entreprise n'applique pas de frais de mise en place du chantier car ils sont pris en charge par le Conseil Départemental. Ce sera pour un enrobé à froid.

Vote :

- 0 voix contre
- 0 abstention
- 15 pour

Le devis est accepté à l'unanimité.

La séance est levée à 22h03.

Prochain conseil municipal le mardi 09 juin à 20h30.